



Engagement d'impartialité

Relative à la vérification des sociétés à mission (Norme 17029)

Rédaction

Corinne Diemunsch

Révision

Mathieu Adanve

Validation

Virginie Rissel

Le Cabinet Saint-Germain Audit (SGA), Organisme Tiers Indépendant, reconnaît l'importance de l'indépendance, de l'impartialité et de la confidentialité dans la réalisation de ses activités de vérification.

Conscient que ses décisions peuvent avoir des conséquences importantes pour ses clients, SGA se définit comme un partenaire impartial, à même de délivrer ses prestations en parfaite indépendance, et garantit que ses activités de vérification sont dépourvues de tout conflit d'intérêt ou risque collusoire.

Ainsi, comme l'exige la norme ISO 17029, des procédures d'identification, d'analyse et de contrôle des risques d'impartialité ou de toute forme de conflits d'intérêts sont systématiquement mises en œuvre en amont de chaque mission.

Par ailleurs, conformément à son système de management de la qualité, toutes les décisions de vérification de SGA s'adosent systématiquement à des rapports documentés et à des prises de décision par des personnes ou groupes n'ayant pas participé aux vérifications.

SGA s'engage à respecter cette politique et à la faire respecter par toute personne impliquée par les activités couvertes par l'accréditation.

Virginie RISSEL

Direction OTI

Associée



Accréditation n°N° 3-2246
disponible sur www.cofrac.fr

SAS au capital de 526.683 € · RCS Paris 334 735 438 · CRCC de Paris
32, rue de Paradis 75010 Paris · +33 (0)1 56 24 99 73

